



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Equipements

Question au Gouvernement n° 2397

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Christian Martin.

M. Christian Martin. Ma question s'adresse a M. le ministre de la defense.

Recemment, dans une commune rurale de l'agglomeration angevine, la station-service d'un supermarche a fait l'objet d'une attaque a main armee. La gendarmerie a ete immediatement prevenue et quatre gendarmes de la brigade de la commune se sont rendus sur les lieux a bord de leur vehicule de service, une estafette. Or le hasard a voulu que, parallelement et presque simultanement, le magasin de ce supermarche soit braque par une deuxieme bande de sept personnes qui, en sortant du magasin, se sont retrouvees nez a nez avec les gendarmes. Ceux-ci n'ont meme pas eu le temps de descendre de leur vehicule. Les gangsters n'ont pas hesite a tirer avant de s'enfuir, blessant les quatre gendarmes, dont l'un tres grievement puisqu'il a ete touche a la moelle epiniere. Ces deux braquages etaient completement independants l'un de l'autre.

La presse rapporte regulierement des faits graves d'agression et de braquage dont sont victimes les gendarmes. Mes questions sont donc les suivantes. Quand tous les gendarmes seront-ils equipes de gilets pare-balles ? Il n'y en aurait que deux par brigade actuellement. A defaut de doter chaque brigade de vehicules blindes legers, peut-on envisager que tous les vehicules de gendarmerie de service soient dotes d'un leger blindage pour eviter que les gendarmes ne se fassent tirer comme des lapins dans leur vehicule ?

Plusieurs deputes du groupe du Rassemblement pour la Republique. Tres bien !

M. Christian Martin. Par ailleurs, vous savez que la delinquance des mineurs s'accroît. Comptez-vous intensifier les efforts en matiere de police judiciaire de proximite en augmentant de facon significative tous les effectifs des brigades territoriales de gendarmerie ? Dans nos campagnes, les gens ont peur. On ne peut preconiser une politique de maintien a domicile pour les personnes agees sans renforcer les moyens de securite des biens et des personnes.

Pour terminer, je veux saluer le courage, le sens du devoir et l'esprit de responsabilite de tous les militaires servant dans ce corps d'elite qu'est la gendarmerie nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de la defense.

M. Charles Millon, ministre de la defense. Monsieur le deputé, vous le savez, l'un des objectifs essentiels de la loi de programmation militaire est de renforcer la protection des personnes et des biens dans nos villes et nos campagnes. Ainsi, pour ce qui est des armees, le seul budget en hausse est celui de la gendarmerie qui doit connaitre une augmentation de 4,5 % pour la duree de la loi de programmation.

M. Leonce Deprez et M. Jacques Lafleur. Tres bien !

M. le ministre de la defense. Je voudrais m'associer a vous, monsieur le deputé, pour rendre un hommage particulier a tous ces gendarmes qui assurent la securite des Francaises et des Francais au peril de leur vie. Je salue le courage de nombre d'entre eux qui, tous les jours, assurent des rondes, que ce soit dans les quartiers urbains ou dans nos regions rurales.

Vous avez rappele les circonstances dans lesquelles quatre militaires de la gendarmerie ont ete blesses par des malfaiteurs, le 6 mars dernier. Je puis vous assurer que tout est mis en oeuvre pour que le risque encouru par ces militaires de la gendarmerie soit reduit. Les equipements ont ete renforces et les unites territoriales viennent d'etre dotees de 8 000 fusils a pompe. Par ailleurs, pres de 10 000 gilets pare-balles sont actuellement en

dotation dans les brigades territoriales.

Vous me demandez s'il ne conviendrait pas de blinder les véhicules. Je me permets d'attirer votre attention sur le coût excessif d'une telle mesure, d'autant que ces véhicules sont déjà équipés pour assurer la sécurité des personnes qu'ils transportent.

Le maillage territorial en secteur rural sera maintenu, je le confirme et j'y insiste. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Ce maillage bénéficiera, dans les zones périurbaines comme dans les zones rurales et partout où la gendarmerie est responsable de la sécurité publique, de l'augmentation des effectifs prévue par la loi de programmation. Vous pouvez le constater, monsieur le député: nous ne faisons rien pour fuir nos responsabilités dans le domaine de la sécurité. Tout est fait pour assurer la protection des biens et des personnes dans le cadre de l'action de la gendarmerie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Christian Martin.

M. Christian Martin. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense.

Récemment, dans une commune rurale de l'agglomération angevine, la station-service d'un supermarché a fait l'objet d'une attaque à main armée. La gendarmerie a été immédiatement prévenue et quatre gendarmes de la brigade de la commune se sont rendus sur les lieux à bord de leur véhicule de service, une estafette. Or le hasard a voulu que, parallèlement et presque simultanément, le magasin de ce supermarché soit braqué par une deuxième bande de sept personnes qui, en sortant du magasin, se sont retrouvées nez à nez avec les gendarmes. Ceux-ci n'ont même pas eu le temps de descendre de leur véhicule. Les gangsters n'ont pas hésité à tirer avant de s'enfuir, blessant les quatre gendarmes, dont l'un très grièvement puisqu'il a été touché à la moelle épinière. Ces deux braquages étaient complètement indépendants l'un de l'autre.

La presse rapporte régulièrement des faits graves d'agression et de braquage dont sont victimes les gendarmes. Mes questions sont donc les suivantes. Quand tous les gendarmes seront-ils équipés de gilets pare-balles ? Il n'y en aurait que deux par brigade actuellement. À défaut de doter chaque brigade de véhicules blindés légers, peut-on envisager que tous les véhicules de gendarmerie de service soient dotés d'un léger blindage pour éviter que les gendarmes ne se fassent tirer comme des lapins dans leur véhicule ?

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Très bien !

M. Christian Martin. Par ailleurs, vous savez que la délinquance des mineurs s'accroît. Comptez-vous intensifier les efforts en matière de police judiciaire de proximité en augmentant de façon significative tous les effectifs des brigades territoriales de gendarmerie ? Dans nos campagnes, les gens ont peur. On ne peut préconiser une politique de maintien à domicile pour les personnes âgées sans renforcer les moyens de sécurité des biens et des personnes.

Pour terminer, je veux saluer le courage, le sens du devoir et l'esprit de responsabilité de tous les militaires servant dans ce corps d'élite qu'est la gendarmerie nationale. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Charles Millon, ministre de la défense. Monsieur le député, vous le savez, l'un des objectifs essentiels de la loi de programmation militaire est de renforcer la protection des personnes et des biens dans nos villes et nos campagnes. Ainsi, pour ce qui est des armées, le seul budget en hausse est celui de la gendarmerie qui doit connaître une augmentation de 4,5 % pour la durée de la loi de programmation.

M. Leonce Deprez et M. Jacques Lafleur. Très bien !

M. le ministre de la défense. Je voudrais m'associer à vous, monsieur le député, pour rendre un hommage particulier à tous ces gendarmes qui assurent la sécurité des Françaises et des Français au péril de leur vie. Je salue le courage de nombre d'entre eux qui, tous les jours, assurent des rondes, que ce soit dans les quartiers urbains ou dans nos régions rurales.

Vous avez rappelé les circonstances dans lesquelles quatre militaires de la gendarmerie ont été blessés par des malfaiteurs, le 6 mars dernier. Je puis vous assurer que tout est mis en œuvre pour que le risque encouru par ces militaires de la gendarmerie soit réduit. Les équipements ont été renforcés et les unités territoriales viennent

d'être dotées de 8 000 fusils à pompe. Par ailleurs, près de 10 000 gilets pare-balles sont actuellement en dotation dans les brigades territoriales.

Vous me demandez s'il ne conviendrait pas de blinder les véhicules. Je me permets d'attirer votre attention sur le coût excessif d'une telle mesure, d'autant que ces véhicules sont déjà équipés pour assurer la sécurité des personnes qu'ils transportent.

Le maillage territorial en secteur rural sera maintenu, je le confirme et j'y insiste. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.) Ce maillage bénéficiera, dans les zones périurbaines comme dans les zones rurales et partout où la gendarmerie est responsable de la sécurité publique, de l'augmentation des effectifs prévue par la loi de programmation. Vous pouvez le constater, monsieur le député: nous ne faisons rien pour fuir nos responsabilités dans le domaine de la sécurité. Tout est fait pour assurer la protection des biens et des personnes dans le cadre de l'action de la gendarmerie.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Martin Christian](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2397

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 1997, page 2456

Réponse publiée le : 16 avril 1997, page 2456

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 avril 1997